



Cancer de la prostate : n'ayez pas peur du dépistage !

Dépisté précocement, le cancer de la prostate peut être traité avec succès. Un examen simple et indolore permet de faire le point sur ses risques. Pourtant, deux hommes sur trois négligent la consultation qui peut leur sauver la vie.

Le cancer de la prostate est le plus fréquent des cancers de l'homme de plus de 60 ans. Chaque année, en France, cette maladie emporte entre 9 000 et 10 000 personnes, deux fois plus que les accidents de la route. Pourtant, détectées à un stade précoce, 95 % des tumeurs pourraient être guéries. C'est dire l'importance du dépistage. Un examen qui, cependant, n'est pas encore intégré dans les pratiques : selon l'Institut national du cancer, à peine 36 % des hommes de plus de 50 ans consultent pour ce motif.

Une enquête réalisée en 2005 par Ipsos pour l'Association française d'urologie éclaire les raisons de ce paradoxe. Selon cette étude, la nature et la fonction exactes de la prostate sont méconnues. L'imaginaire masculin tend à associer les pathologies de la prostate à la perte de virilité. S'y ajoutent la peur du ridicule liée au toucher rectal, la gêne et la crainte d'une excitation incontrôlable...

« Le meilleur moyen de dissiper ces angoisses, c'est de faire de la pédagogie », assure le Pr Guy Vallancien, chef du service urologie de l'Institut mutualiste Montsouris (IMM), à Paris. « Car en réalité, il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat ! »

La prostate, qu'est-ce que c'est ? « Une petite glande en forme de châtaigne, située sous la vessie, qui sert à fabriquer le liquide séminal entrant dans la composition du sperme », explique le Pr Vallancien. « La prostate est traversée par l'urètre, le canal qui sert à l'élimination des urines et à l'expulsion du sperme. »

Toucher rectal et PSA

Il n'est pas possible de prévenir l'apparition du cancer de la prostate. Mais on peut le dépister très tôt dans

son évolution, lorsqu'il est encore très petit. Pour cela, le médecin introduit son index recouvert d'un doigtier imprégné de vaseline dans l'anus. Il palpe la prostate avec ce doigt, aidé par l'autre main placée sous le ventre. Il recherche une zone dure, susceptible de révéler un cancer. S'il a un doute, un prélèvement de la zone sera effectué puis analysé en laboratoire.

« Le toucher rectal ne permet pas de diagnostiquer tous les cancers », précise Guy Vallancien. « Pour savoir s'il existe des cellules cancéreuses

— Victor, 66 ans : « Le dépistage m'a sauvé la vie » —

« C'est ma femme qui m'a convaincu de faire contrôler ma prostate. Sans elle, je serais mort », raconte Victor, 66 ans, en caressant du regard son épouse Marie-Eve. « Je me portais comme un charme, poursuit-il, donc, je ne voyais pas de raison d'aller consulter un médecin. Et puis, voir un urologue... Nous autres, les hommes, nous n'avons pas l'habitude d'aller montrer nos parties intimes à un docteur ! »

« Marie-Eve a eu l'intelligence de comprendre tout ça. Elle a même deviné que s'occuper de sa prostate, pour un mâle, implique de reconnaître qu'on n'est plus tout à fait un jeune homme ou, en tout cas, qu'on a passé un certain cap. Pas facile... »

« Au final, on se fait une montagne pour rien. Le toucher rectal n'est ni douloureux ni humiliant. Et le dosage de PSA, en ce qui me concerne, a révélé la présence d'une tumeur à évolution rapide. J'ai été soigné par radiothérapie. Deux ans après, je m'en tire sans effet secondaire... et avec une envie de vivre décuplée ! »

que le doigt n'a pas su percevoir, il est nécessaire de faire un autre examen : une prise de sang qui permet de doser une substance appelée antigène spécifique de la prostate (ou PSA). »

Les résultats croisés de ces deux tests permettent de déterminer l'existence d'une tumeur. Dans un second temps, des examens biologiques plus poussés vont permettre d'évaluer sa gravité et de déterminer le traitement adéquat.

Entre 50 et 75 ans

« Dans la prostate, des cellules cancéreuses sont très souvent présentes, mais elles ne se développent pas : on dit qu'elles sont à l'état latent. Dans ce cas, elles ne nécessitent pas de soins particuliers », souligne le Pr Vallancien. « Mais parfois, elles évoluent. Il est donc important de se faire examiner régulièrement pour reconnaître à temps l'apparition de "véritables" cancers. »

L'Association française d'urologie recommande de se faire examiner une fois par an entre 50 et 75 ans – dès 45 ans si l'on appartient à une famille à risque, c'est-à-dire si au moins deux des membres de sa famille sont atteints par cette forme de cancer.



Pour savoir s'il existe des cellules cancéreuses que le doigt n'a pas su percevoir, il est nécessaire de faire une prise de sang qui permet de doser l'antigène spécifique de la prostate (ou PSA).

Les traitements varient en fonction de la gravité de la maladie et de l'âge du patient : traitement chirurgical, radiothérapie externe, hormonothérapie... « Les techniques sont de plus en plus précises et les effets secondaires comme les pertes urinaires ou l'impuissance sont de mieux en mieux maîtrisés », assure Guy Vallancien. « Mais plus on agit tôt, meilleur est le pronostic. »

Cédric Portal

Pour ou contre le dépistage systématique

Contre : Dr Jérôme Viguié, responsable du département dépistage à l'Institut national du cancer (Inca).

« La présence de quelques cellules cancéreuses n'induit pas forcément un risque pour un homme âgé. Or, à l'heure actuelle, on n'est pas capable de distinguer les tumeurs agressives à évolution rapide de celles à évolution lente, qui ne seraient même pas devenues des maladies ! Pour ces dernières, un traitement peut avoir des effets délétères et faire au patient plus de mal que de bien. Un surdiagnostic peut entraîner un surtraitement, avec des risques de séquelles non négligeables. C'est pour cela que la Haute Autorité de santé a fait savoir qu'en l'état actuel des connaissances, elle n'était pas favorable à la mise en place d'un dépistage systématique. »

Pour : Pr Guy Vallancien, chef du service urologie de l'Institut mutualiste Montsouris, à Paris.

« C'est une polémique d'experts déconnectés des réalités du terrain. La notion de "surdiagnostic" est absurde : si on trouve des cellules cancéreuses, c'est qu'un risque existe ! Cela ne signifie pas qu'une intervention soit nécessaire, mais cela oblige au moins à mettre le sujet sous surveillance régulière. Le dépistage en tant que tel ne fait aucun mal au patient. En revanche, il peut lui sauver la vie ! Lorsqu'un doute existe sur la gravité du mal, on dispose de tests fiables pour en avoir le cœur net. »

Dépassements d'honoraires : devis obligatoire dès 70 euros.

Fini les mauvaises surprises ? Les médecins qui facturent des honoraires au-delà de 70 euros devront en informer préalablement leurs patients par écrit. Tous les médecins libéraux de secteur 2, libres de fixer leurs tarifs, sont concernés ainsi que les dentistes. Cette mesure doit entrer en vigueur en février 2009. Les médecins qui ne respecteront pas cette obligation pourront être financièrement sanctionnés par les caisses d'assurance maladie.

Les notices de médicaments accessibles aux malvoyants.

Le site Internet www.pharmabracaille.fr met à disposition des internautes 2500 notices de médicaments destinées aux malvoyants. Ce site permet notamment de modifier la taille des caractères ou la couleur de fond afin d'améliorer le confort de lecture des pages. Il est également possible d'écouter ou de télécharger les notices au format audio. Les internautes peuvent aussi commander des notices en braille.

Douleurs en marchant : parlez-en à votre médecin !

Une douleur qui survient dans la jambe, au bout de 200 à 500 mètres de marche, doit vous alerter. Elle peut être provoquée par une artériopathie oblitérante des membres inférieurs (Aomi), aussi appelée « artérite ». Cette maladie se manifeste par un rétrécissement des artères qui irriguent les muscles de la jambe. Elle peut toucher les hommes comme les femmes à partir de 60 ans. L'artérite est révélatrice d'un risque cardio-vasculaire très élevé chez les personnes qui en souffrent. En cas de douleur à la marche ou de doute, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant. Pour en savoir plus sur cette maladie : www.despaspourlavie.com

Dépister le strabisme avant l'âge de 3 ans.

« La vue de l'enfant, c'est son avenir : 100 000 enfants risquent de perdre l'usage d'un œil avant 3 ans. » Le message diffusé par l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (Asnav) vise à alerter les parents sur l'amblyopie unilatérale. Ce trouble de la vision peut provoquer la perte d'usage d'un œil. Généralement, l'amblyopie est la conséquence d'un strabisme qui n'a pas été soigné à temps. Or plus ce trouble est détecté tôt, et plus l'enfant a des chances de guérir. L'association recommande aux parents de consulter un ophtalmologue si leur bébé louche, s'il a un œil rouge ou larmoyant, s'il plisse ou se frotte souvent les yeux.